

CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



DÉTAIL DE L'ACTUALITÉ

Etats généraux de l'alimentation : Maintenir et développer l'ancrage territorial de l'agriculture



08 novembre 2017

Economie, Territoire, Bouches-du-Rhône, Chambre, Hautes-Alpes, Vaucluse, Accueil-portail

3ème volet des EGA au MIN de Châteaurenard le 27 octobre

Organisé sur le MIN de Châteaurenard, le troisième volet des États généraux de l'alimentation décliné en région ciblait l'ancrage territorial de l'agriculture. La question foncière ou encore le prochain PAT (Projet alimentaire territorial) ont été au cœur des débats.

Depuis septembre, les débats et la réflexion sur les préoccupations majeures de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'horizon des 20 prochaines années sont ouverts. "La Région Paca est une des régions qui s'investit le plus dans la démarche proposée par le chef de l'État", affirmait même Claude Rossignol, en ouverture de cette troisième journée des EGA.

"Qu'il s'agisse de la gestion du changement climatique, du partage de la valeur ajoutée, de l'agro-écologie, des nouveaux modèles de production et de commercialisation, de projets de territoire et des nouvelles attentes des consommateurs, tous les sujets sont sur la table et ont pu être abordés de manière collective et sans parti pris", poursuivait le président de la Chambre régionale d'agriculture.

La dernière rencontre des EGA organisée au MIN de Châteaurenard le 27 octobre était placée à la fois sous le signe de l'ancrage de l'agriculture dans les territoires mais aussi de la valorisation de l'image et de la notoriété de la région méditerranéenne.

Dans les différents ateliers, la place à accorder au développement des circuits courts, aux marchés de gros, tout comme l'ambitieux projet du Min de Châteaurenard ont témoigné de la diversité et du dynamisme de l'agriculture régionale.

Les travaux de cette 3e journée sont venus enrichir les premières contributions. Ils alimenteront les synthèses que les partenaires organisateurs de ces rencontres doivent prochainement livrer en ligne (sur les sites de la Draaf et

02/01/2018 01:30 1 sur 3

de la Chambre d'agriculture). "Ces ateliers contribuent à éclairer nos priorités et à préciser nos projets pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de notre région. Notre ambition est que nos idées soient prises en compte à leur juste mesure au niveau national", indiquait Claude Rossignol.

L'État engagé pour un nouveau modèle alimentaire

Sur les EGA, Thierry Queffelec, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de Région, précisait la volonté de l'État : "Manger devient un acte citoyen, un acte politique. Le vrai défi est lié à la maîtrise de notre souveraineté alimentaire. On ne peut plus faire comme s'il y avait d'un côté la production et de l'autre la distribution, le transport, la commercialisation, etc." Il rajoutait : "L'ambition de l'État est de développer un nouveau modèle alimentaire et sa mobilisation est sans précédent sur ce sujet. Il a pris un engagement précis en réservant, dans son grand plan d'investissements, cinq milliards d'euros à l'agriculture".

Au cours de la journée, une présentation des attentes des consommateurs a permis de restituer les évolutions de la consommation alimentaire. Comme l'expliquait Nadine Jourdan de la Draaf, d'après une étude récente : "Les nouvelles attentes de la société valorisent l'ancrage local de la production agricole et alimentaire".

La gestion et la préservation du foncier agricole sont d'autres facteurs essentiels pour assurer la pérennité des systèmes de production. Claude Balmelle (Draaf Paca) et Patrice Brun (président de la Safer Paca) ont rappelé que le prix du foncier agricole constituait, certes un handicap dans certains territoires, mais que la rétention du foncier était une problématique plus handicapante encore. Dans notre région où le foncier est un faire-valoir direct, les autorités compétentes ont engagé tout un travail pour rompre cette rétention, faciliter l'accès au foncier et fluidifier l'offre et la demande.

Chargé de mission au Conseil régional, Sylvain Thureau a précisé que la dynamique de préservation du foncier agricole, mise en œuvre par la Région et ses partenaires s'appuyait sur plusieurs outils tels que les Zap (Zones agricoles protégée), les PAEN (Périmètre agricole et naturel) ou certains dispositifs et mesures du Feader. La refonte des compétences de la Région pourrait avec l'élaboration du Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'egalité des territoires) développer une politique plus offensive encore sur le foncier agricole, dans l'objectif de servir des projets de territoires.

L'exemple aubagnais

La question du maintien de l'agriculture et de l'aménagement du territoire constitue un véritable défi pour les élus et les intercommunalités. Bien que rares, les success-stories existent.

Bernold Poinas, animateur du Ceta d'Aubagne (qui compte 3 salariés et 63 agriculteurs adhérents) a témoigné de "l'implication du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile en faveur de son agriculture". La politique volontariste de protection et de développement de l'agriculture locale a favorisé l'installation d'agriculteurs, débouché sur de la diversification agricole et s'est récemment concrétisée par le lancement d'un point de vente collectif. L'exemple aubagnais évoque certes la réussite de l'engagement d'une collectivité en matière agricole mais souligne aussi que les résultats positifs s'obtiennent sur le long terme.

Dans un secteur très impacté par la pression foncière, "l'activité agricole reste pourtant porteuse au plan économique, et nous avons davantage de demande de la part des consommateurs que d'offre sur le produit agricole", ajoute l'animateur. Sur ce territoire, comme sur tant d'autres, "la principale difficulté est bien d'inciter les propriétaires de terrains à louer ou vendre. C'est là qu'il faudrait trouver une solution", confirme Denis Bon président du Ceta.

Des freins réglementaires

Mais il n'y a pas que la spéculation qui nourrit la rétention foncière. Comme le déplorait Nicolas Garcia, directeur du syndicat des Côtes de Provence, les freins sont aussi réglementaires.

Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, "l'ambition de l'appellation est de faire progresser la surface exploitée de 0,5 à 1 % par an, ce qui représenterait un développement de 50 et 100 ha par an. Beaucoup de vignerons propriétaires de parcelles mais souvent situées en zone boisée et protégée (EBC) se heurtent à l'impossibilité de pouvoir les défricher", explique-t-il.

"On arrive aujourd'hui péniblement à stabiliser notre surface foncière exploitée, alors que nous avons une véritable dynamique de reconquête des espaces." Politique foncière agricole insuffisante ou manque d'outil pour l'exercer ? L'interrogation a suscité de vifs échanges et un débat engagé.

Passer à l'offensive

En attendant, comme le résumait Nicolas Sias, élu à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, "plusieurs milliers d'hectares agricoles sont perdus chaque année sur le département, alors qu'en face les candidats à l'installation sont nombreux. D'où la nécessité d'aller plus loin que la simple préservation du foncier agricole. Il faut passer à l'offensive, et cela devrait pouvoir se traduire par du recensement dans les friches industrielles", suggérait-il. La préservation de l'espace agricole pourrait en effet commencer par la prise en compte des espaces

2 sur 3 02/01/2018 01:30

urbains non utilisés.

Pour protéger et développer le foncier agricole, il faut une volonté politique, et le Département n'en manque pas. Certains territoires parviennent à mobiliser d'importants fonds publics. En témoigne le projet lancé sur Gignac-la-Nerthe. L'urbaniste conseil de la com- mune des Bouches-du-Rhône Michel Chiappero indiquait que celle-ci avait adopté une politique foncière forte, afin de "favoriser les terrains agricoles et mettre en place son Garden Lab, un projet agricole alimentaire, urbain et citoyen, avec le soutien financier de la Région et du Département". Au cœur de la ville, 32 ha encore récemment urbanisables, ont été affectés à l'agriculture!

Un vrai projet de territoire soutenu par une politique agricole foncière qui a de quoi faire rêver.

Source: Agriculteur Provençal. Auteur: Emmanuel Delarue

En photo : Bernard Reynes, député-maire de Châteaurenard et président du MIN de Châteaurenard, Claude Rossignol, président de la Chambre régionale d'agriculture, Thierry Queffelec, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de Région, Nathalie Cencic, directrice adjointe Draaf Paca, et Jérôme Becciu, directeur du Min de Châteaurenard.

LIRE AUSSI

> EGA : Dépasser le seul cercle agricole

3 sur 3 02/01/2018 01:30